

Votre programme d'épargne et de retraite collectif est très avantageux, car il vous aide à épargner en vue de la retraite. Il ne garantit toutefois aucun revenu de retraite minimum. Vous devez donc vraiment vous assurer que vous avez épargné suffisamment en vue de la retraite.

En tant que participant de votre programme collectif, vous avez des droits et des responsabilités.

Vous avez le droit de recevoir de l'information sur...	Mais vous devez veiller à...
les caractéristiques de votre programme collectif	utiliser les renseignements et les outils fournis par votre employeur et la Standard Life
les options de placement qui vous sont proposées	consulter et comprendre les règles et les caractéristiques du ou des régimes auxquels vous avez décidé de participer
les outils et services à votre disposition	déterminer le montant de vos cotisations et le type de placement, le cas échéant obtenir des conseils financiers ou juridiques revoir attentivement votre relevé pour vous assurer qu'il est exact et contacter la Standard Life en cas d'erreur

Même si nous sommes toujours là pour vous aider et vous guider, n'oubliez pas qu'il s'agit de votre plan de vie et que c'est à vous d'établir votre stratégie d'investissement. Étant donné que vous avez peut-être d'autres droits et responsabilités quant aux régimes auxquels vous êtes actuellement inscrit, il est important que vous lisiez attentivement tout le matériel et tous les documents reliés à vos régimes.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours accéder aux tous derniers renseignements sur vos options de placement en visitant le Salon VIP, à www.standardlife.ca. Pour tout complément d'information sur les règles et les caractéristiques de votre programme, veuillez communiquer avec votre employeur ou avec la Standard Life.



Attention

Veuillez noter que les cotisations que votre employeur et vous versez aux régimes et le rendement des fonds que vous avez choisis influenceront sur le montant capitalisé qui, à son tour, influera sur le revenu que vous toucherez à la retraite. C'est pourquoi il est si important de lire les renseignements contenus dans votre guide d'inscription et, au besoin, de communiquer avec un conseiller en placements qualifié.